**Annexe 1 relative aux problématiques de lutte contre les discriminations et pour la promotion de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**

**Questionnaire relatif aux pratiques de l’attributaire en matière de promotion et de l’égalité et de la mixité professionnelles et de prévention des discriminations**

Les informations renseignées dans ce formulaire n’ont aucune incidence sur l’analyse des candidatures, ni sur l’évaluation et la sélection des offres reçues.

Le présent questionnaire complété peut être remis soit au moment de la remise de l’offre soit au moment de l’attribution du marché au soumissionnaire retenu. Il n’est exigé que du seul attributaire (article 4.6 du RC).

**Référence de la consultation : 26\_BAM\_695**

**Informations relatives au candidat / attributaire :**

Coordonnées de la société :

Nom et coordonnées du référent RH du candidat (si applicable) :

# Promotion de l’égalité et de la mixité professionnelles :

## Préciser, pour le personnel affecté à la réalisation du marché, les proportions de femmes et d’hommes :

## Préciser, pour le personnel encadrant affecté à la réalisation du marché, la proportion de femmes et d’hommes :

## Préciser, pour le personnel affecté à la réalisation du marché, la proportion d’intervenants qui bénéficieront d’une formation de sensibilisation sur les stéréotypes, les préjugés et les comportements sexistes au travail :

## Préciser les écarts moyens de rémunérations à responsabilités égales existant entre les femmes et les hommes affectés à la réalisation des prestations du marché :

# Prévention des discriminations :

## Votre structure est-elle engagée dans une démarche de prévention contre les discriminations et de promotion de la diversité ?

OUI ;  NON

Dans l’affirmative, comment cet engagement s’est-il matérialisé ? Label, charte, accord d’entreprise ?

## Quels sont les types de publics concernés par ces actions de prévention des discriminations ?

## Quels leviers privilégiez-vous dans la conduite de ces actions de prévention des discriminations et de promotion de l’égalité professionnelle ?

## Pour quelles raisons menez-vous ces actions de prévention des discriminations et de promotion de l’égalité professionnelle ?

## Autres éléments à porter à la connaissance des services du pouvoir adjudicateur concernant les actions menées en matière de prévention des discriminations et de promotion de l’égalité professionnelle :